

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de Sennely (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450309600015

POSTE COMPTABLE : SGC DE MEUNG SUR LOIRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Mairie de Sennely (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	78
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	89
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	90
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	94
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	99
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	103
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	104
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	108
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	121
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	122
B7.3 - Etat des emprunts garantis	123
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	125
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	126
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	127
B7.8 - Autres engagements donnés	128
B7.9 - Autres engagements reçus	129
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	133
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	134
B11.2 - Liste des établissements publics créés	135
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	136
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	137
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	138
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	140
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	141
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	148
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	150
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	151
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES FISCALES ET FINANCIERES

		I
		A

		Informations statistiques
Population totale		Valeurs

		Informations fiscales (N-2)
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		Collectivité

		Informations financières – ratios
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	39,50 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	111,59 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,33 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Eparme brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-6,01 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00 %
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		I C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	190 332,83	220 551,00
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	12 842,00	16 203,00
	(si solde négatif)	33 579,17	0,00
	=		
	Total de la section d'investissement (2)	236 754,00	236 754,00
	+		
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	701 448,92	583 489,90
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit)	0,00	(si excédent)
	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	701 448,92	701 448,92
	+		
	TOTAL DU BUDGET (4)	938 202,92	938 202,92

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)		0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	18 153,00	2 040,00	6 123,00	6 123,00	8 163,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	142 625,26	10 802,00	64 670,00	64 670,00	75 472,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		160 778,26	12 842,00	70 793,00	70 793,00	83 635,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	20 400,00	20 400,00	20 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 064,50	0,00	32 539,86	32 539,86	32 539,86
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000,00	0,00	8 730,00	8 730,00	8 730,00
Total des dépenses financières		42 064,50	0,00	61 669,86	61 669,86	61 669,86
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		202 842,76	12 842,00	132 462,86	132 462,86	145 304,86

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	419,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		57 869,97	57 869,97	57 869,97
Total des dépenses d'ordre d'investissement		419,00		57 869,97	57 869,97	57 869,97

TOTAL	203 261,76	12 842,00	190 332,83	190 332,83	203 174,83
+					
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		33 579,17
=					
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		236 754,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	74 195,45	16 203,00	42 974,95	42 974,95	59 177,95
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		74 195,45	16 203,00	42 974,95	42 974,95	59 177,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 939,00	0,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	57 037,23	0,00	30 218,17	30 218,17	30 218,17
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		71 976,23	0,00	36 813,17	36 813,17	36 813,17
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		146 171,68	16 203,00	79 788,12	79 788,12	95 991,12

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	40 721,15		37 285,74	37 285,74	37 285,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	41 254,78		45 607,17	45 607,17	45 607,17
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		57 869,97	57 869,97	57 869,97
Total des recettes d'ordre d'investissement		81 975,93		140 762,88	140 762,88	140 762,88

TOTAL	228 147,61	16 203,00	220 551,00	220 551,00	236 754,00
				+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		236 754,00

Pour information :

- Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**II
C2**
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	150 318,00	0,00	198 651,35	198 651,35	198 651,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	214 373,00	0,00	244 300,00	244 300,00	244 300,00
014	Atténuations de produits	23 277,00	0,00	23 277,00	23 277,00	23 277,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	137 439,00	0,00	147 566,00	147 566,00	147 566,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		525 407,00	0,00	613 794,35	613 794,35	613 794,35
66	Charges financières	4 849,02	0,00	4 373,66	4 373,66	4 373,66
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	626,23		188,00	188,00	188,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		531 082,25	0,00	618 556,01	618 556,01	618 556,01

023	Virement à la section d'investissement (4)	40 721,15		37 285,74	37 285,74	37 285,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	41 254,78		45 607,17	45 607,17	45 607,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		81 975,93		82 892,91	82 892,91	82 892,91

TOTAL	613 058,18	0,00	701 448,92	701 448,92	701 448,92
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	701 448,92
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
II**C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 084,83	0,00	53 994,90	53 994,90	53 994,90
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	336 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
74	Dotations et participations (3)	119 189,00	0,00	118 495,00	118 495,00	118 495,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 977,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion courante		557 250,83	0,00	583 489,90	583 489,90	583 489,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		557 250,83	0,00	583 489,90	583 489,90	583 489,90

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	419,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		419,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	557 669,83	0,00	583 489,90	583 489,90	583 489,90
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		117 959,02
				=	
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		701 448,92

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	82 892,91	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES
II
D1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	20 400,00	0,00	20 400,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	32 539,86	0,00	32 539,86
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	8 163,00	0,00	8 163,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	75 472,00	57 869,97	133 341,97
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	8 730,00	0,00	8 730,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	145 304,86	57 869,97	203 174,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	33 579,17
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 754,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	198 651,35		198 651,35
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	244 300,00		244 300,00
014 Atténuations de produits	23 277,00		23 277,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	147 566,00	0,00	147 566,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	4 373,66	0,00	4 373,66
67 Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	188,00	45 607,17	45 795,17
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		37 285,74	37 285,74
Dépenses de fonctionnement – Total	618 556,01	82 892,91	701 448,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	701 448,92

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotalions, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 595,00	0,00	6 595,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	59 177,95	0,00	59 177,95
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	57 869,97	57 869,97
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		45 607,17	45 607,17
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		37 285,74	37 285,74
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	65 772,95	140 762,88	206 535,83
		+	
			0,00
			+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
			+
		R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	30 218,17
			=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 754,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	11 000,00		11 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	53 994,90		53 994,90
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	360 000,00		360 000,00
74 Dotations et participations (8)	118 495,00		118 495,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	40 000,00	0,00	40 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	583 489,90	0,00	583 489,90
			+
			117 959,02
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	701 448,92

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance [2]	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	203 261,76	12 842,00	0,00	190 332,83	190 332,83	0,00	190 332,83	203 174,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 153,00	2 040,00	0,00	6 123,00	6 123,00	0,00	6 123,00	8 163,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	142 625,26	10 802,00	0,00	64 670,00	64 670,00	0,00	64 670,00	75 472,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	160 778,26	12 842,00	0,00	70 793,00	70 793,00	0,00	70 793,00	83 635,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00	20 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1638 non budgétaire)	32 064,50	0,00	0,00	32 539,86	32 539,86	0,00	32 539,86	32 539,86
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	0,00	8 730,00	8 730,00	0,00	8 730,00	8 730,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	42 064,50	0,00	0,00	61 669,86	61 669,86	0,00	61 669,86	61 669,86
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	202 842,76	12 842,00	0,00	132 462,86	132 462,86	0,00	132 462,86	145 304,86
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	419,00					0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00					57 869,97	57 869,97	57 869,97
Total des dépenses d'ordre	419,00					57 869,97	57 869,97	57 869,97

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 33 579,17

Total des dépenses d'investissement cumulées 236 754,00

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer, à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 047).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	A
--	--	-----	---

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
				I	II	III = I + II
TOTAL	171 110,38	16 203,00	190 332,83	190 332,83	206 535,83	206 535,83
018 RSA	0,00	0,00	42 974,95	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	74 195,45	16 203,00	0,00	42 974,95	59 177,95	59 177,95
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	74 195,45	16 203,00	42 974,95	42 974,95	59 177,95	59 177,95
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 939,00	0,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	14 939,00	0,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	89 134,45	16 203,00	49 569,95	49 569,95	65 772,95	65 772,95
021 Virement de la section de fonctionnement	40 721,15		37 285,74	37 285,74	37 285,74	37 285,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	41 254,78		45 607,17	45 607,17	45 607,17	45 607,17
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		57 869,97	57 869,97	57 869,97	57 869,97
Total des recettes d'ordre	81 975,93		140 762,88	140 762,88	140 762,88	140 762,88
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				0,00	0,00	0,00
Affectation au compte 1068 (8)				30 218,17	30 218,17	30 218,17
Total des recettes d'investissement cumulées				236 754,00	236 754,00	236 754,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'arrêt IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		203 261,76	12 842,00		190 332,83	190 332,83	0,00	190 332,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 153,00	2 040,00	0,00	6 123,00	6 123,00	0,00	8 163,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 600,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00
2051	Concessions, droits similaires	14 553,00	2 040,00		2 523,00	2 523,00	0,00	4 563,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 625,26	10 802,00	0,00	64 670,00	64 670,00	0,00	64 670,00
2132	Bâtiments privés	62 688,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	34 261,79	0,00		3 970,00	3 970,00	0,00	3 970,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	6 000,00	937,20		5 000,00	5 000,00	0,00	5 937,20
2157	Matériel et outillage technique	5 880,00	3 480,00		2 400,00	2 400,00	0,00	5 880,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 794,69	6 384,80		27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	160 778,26	12 842,00	0,00	70 793,00	70 793,00	0,00	70 793,00	83 635,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00

Chap./art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaires)	32 064,50	0,00		32 539,86	32 539,86		32 539,86
1641	Emprunts en euros	31 664,50	0,00		32 139,86	32 139,86		32 139,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00		8 730,00	8 730,00		8 730,00
27638	Créance Autres établissements publics	10 000,00	0,00		8 730,00	8 730,00		8 730,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	42 064,50	0,00	0,00	61 669,86	61 669,86	0,00	61 669,86	61 669,86
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	202 842,76	12 842,00	0,00	132 462,86	132 462,86	0,00	132 462,86	145 304,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	419,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	419,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	419,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		57 869,97	57 869,97		57 869,97	57 869,97
2152	Installations de voirie	0,00		57 869,97	57 869,97		57 869,97	57 869,97
Total des dépenses d'ordre	419,00			57 869,97	57 869,97		57 869,97	57 869,97

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	III = I + II
TOTAL	171 110,38	16 203,00	190 332,83	190 332,83	206 535,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	74 195,45	16 203,00	42 974,95	42 974,95	59 177,95
1323 Subv. non transf. Départements	33 621,00	5 000,00	20 400,00	20 400,00	25 400,00
1327 Subv. non transf. Fonds européens	40 574,45	11 203,00	22 574,95	22 574,95	33 777,95
1335 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	74 195,45	16 203,00	42 974,95	42 974,95	59 177,95
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 939,00	0,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00
10222 FCTVA	11 608,00	0,00	3 695,00	3 695,00	3 695,00
10223 TICPE 2e part	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement	3 331,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crte de liaison : affectation BA Félie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	14 939,00	0,00	6 595,00	6 595,00	6 595,00
45 Chaptires d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	89 124,45	16 203,00	49 569,95	49 569,95	65 772,95
021 Virement de la section de fonctionnement	40 721,15		37 285,74	37 285,74	37 285,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	41 254,78		45 607,17	45 607,17	45 607,17
2803 Frais d'études, recherche et développement	0,00		78,00	78,00	78,00
2804/15342 IC : Bâtiments, installations	15 333,00		15 333,00	15 333,00	15 333,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	2 461,80		5 532,20	5 532,20	5 532,20
28131 Bâtiments publics	60,00		60,00	60,00	60,00
28132 Installations privés	147,00		147,00	147,00	147,00
28135 Installations générales, agencements, ..	1 216,00		1 216,80	1 216,80	1 216,80
28138 Autres constructions	2 095,00		2 097,60	2 097,60	2 097,60
28152 Installations de voirie	900,00		1 687,00	1 687,00	1 687,00
281531 Réseaux d'adduction d'eau	297,51		297,51	297,51	297,51

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II	
281532	Réseaux d'assainissement	923,58		923,58	923,58	923,58
281556	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 294,20		1 277,80	1 277,80	1 277,80
281557	Matériel et outillage technique	2 674,92		2 962,92	2 962,92	2 962,92
281558	Autres inst...matériel outil. techniques	1 757,26		1 757,26	1 757,26	1 757,26
28182	Matériel de transport	1 696,00		1 696,00	1 696,00	1 696,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	3 744,07		3 737,17	3 737,17	3 737,17
28188	Autres immo. corporelles	6 654,44		6 803,33	6 803,33	6 803,33
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		57 869,97	57 869,97	57 869,97
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		57 869,97	57 869,97	57 869,97
Total des recettes d'ordre		81 975,93		140 762,88		140 762,88

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sais 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	613 058,18	0,00	0,00	701 448,92	701 448,92	0,00	701 448,92	701 448,92
011	Charges à caractère général (3)	150 318,00	0,00	0,00	198 651,35	198 651,35	0,00	198 651,35	198 651,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	214 373,00	0,00	0,00	244 300,00	244 300,00	0,00	244 300,00	244 300,00
014	Alténuations de produits	23 277,00	0,00	0,00	23 277,00	23 277,00	0,00	23 277,00	23 277,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	137 439,00	0,00	0,00	147 566,00	147 566,00	0,00	147 566,00	147 566,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		525 407,00	0,00	0,00	613 794,35	613 794,35	0,00	613 794,35	613 794,35
66	Charges financières	4 849,02	0,00	0,00	4 373,66	4 373,66	0,00	4 373,66	4 373,66
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	626,23			188,00	188,00		188,00	188,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		5 675,25	0,00	0,00	4 761,66	4 761,66	0,00	4 761,66	4 761,66
Total des dépenses réelles		531 082,25	0,00	0,00	618 556,01	618 556,01	0,00	618 556,01	618 556,01
023	Virement à la section d'investissement	40 721,15			37 285,74	37 285,74		37 285,74	37 285,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	41 254,78			45 607,17	45 607,17		45 607,17	45 607,17
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		81 975,93			82 892,91	82 892,91		82 892,91	82 892,91
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées								701 448,92	701 448,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voté du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		II	B
--	--	-----------	----------

Chap.	Libellé	REVENUS		
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles
	TOTAL	557 669,83	0,00	583 489,90
013	Atténuations de charges (2)	8 000,00	0,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 084,83	0,00	53 994,90
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	336 000,00	0,00	360 000,00
74	Dotations et participations (2)	119 189,00	0,00	118 495,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	37 977,00	0,00	40 000,00
	Total des recettes de gestion des services	557 250,83	0,00	583 489,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	557 250,83	0,00	583 489,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	419,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	419,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	117 959,02
Total des recettes de fonctionnement cumulées	701 448,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	613 058,18	0,00	0,00	701 448,92	701 448,92	0,00	0,00	701 448,92
011	Charges à caractère général (4)	150 318,00	0,00	0,00	198 651,35	198 651,35	0,00	198 651,35	198 651,35
60611	Eau et assainissement	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
60612	Énergie - Électricité	23 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
60621	Combustibles	7 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	2 000,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60623	Alimentation	350,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 835,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 400,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60636	Vêtements de travail	600,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6064	Fournitures administratives	1 700,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60668	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	2 100,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
613	Locations	6 233,00	0,00		6 233,00	6 233,00	0,00	6 233,00	6 233,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		22 812,00	22 812,00	0,00	22 812,00	22 812,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	6 051,00	0,00		6 587,00	6 587,00	0,00	6 587,00	6 587,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 470,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	8 871,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 810,00	0,00		10 950,00	10 950,00	0,00	10 950,00	10 950,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 350,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
625	Déplacements et missions	900,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00

Commune de Sennely - Mairie de Sennely - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
626	Frais postaux et frais télécommunication	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	963,00	0,00	963,00	963,00	0,00	963,00	963,00	963,00	963,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 085,00	0,00	6 156,35	6 156,35	0,00	6 156,35	6 156,35	6 156,35	6 156,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	214 373,00	0,00	244 300,00	244 300,00	0,00	244 300,00	244 300,00	244 300,00	244 300,00
6218	Autre personnel extérieur	1 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 175,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6411	Personnel titulaire	103 700,00	0,00	113 000,00	113 000,00	0,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00
6413	Personnel non titulaire	39 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	64 285,00	0,00	68 100,00	68 100,00	0,00	68 100,00	68 100,00	68 100,00	68 100,00
6470	Autres charges sociales	2 255,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
014	Atténuations de produits	23 277,00	0,00	23 277,00	23 277,00	0,00	23 277,00	23 277,00	23 277,00	23 277,00
739211	Attribution de compensation	13 572,00	0,00	13 572,00	13 572,00	0,00	13 572,00	13 572,00	13 572,00	13 572,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	9 705,00	0,00	9 705,00	9 705,00	0,00	9 705,00	9 705,00	9 705,00	9 705,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	137 439,00	0,00	147 566,00	147 566,00	0,00	147 566,00	147 566,00	147 566,00	147 566,00
65311	Indemnités de fonction	26 000,00	0,00	26 800,00	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00	26 800,00	26 800,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00
65313	Cotisations de retraite	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 500,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
65315	Formation	520,00	0,00	520,00	520,00	0,00	520,00	520,00	520,00	520,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00	300,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00	300,00
65568	Autres contributions	93 980,00	0,00	103 330,00	103 330,00	0,00	103 330,00	103 330,00	103 330,00	103 330,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	3 966,00	0,00	4 316,00	4 316,00	0,00	4 316,00	4 316,00	4 316,00	4 316,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	373,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	1	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		525 407,00		0,00		613 794,35		613 794,35	613 794,35
66	Charges financières	4 849,02		0,00		4 373,66		4 373,66	4 373,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 849,02		0,00		4 373,66		4 373,66	4 373,66
67	Charges spécifiques (4)	200,00		0,00		200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00		0,00		200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	626,23				188,00		188,00	188,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	626,23				188,00		188,00	188,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	5 675,25		0,00		4 761,66		4 761,66	4 761,66
Total des dépenses réelles		531 082,25		0,00		618 556,01		618 556,01	618 556,01
023	Virement à la section d'investissement	40 721,15				37 285,74		37 285,74	37 285,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	41 254,78				45 607,17		45 607,17	45 607,17
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	41 254,78				45 607,17		45 607,17	45 607,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00				0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	81 975,93				82 892,91		82 892,91	82 892,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
				I	II	
	TOTAL	557 669,83	0,00	583 489,90	583 489,90	583 489,90
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 084,83	0,00	53 994,90	53 994,90	53 994,90
7022	Coupe de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7032	Stationnement et location voie publique	6 622,68	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	28 274,15	0,00	26 806,90	26 806,90	26 806,90
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70878	Remb. frais par des tiers	12 888,00	0,00	12 888,00	12 888,00	12 888,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	336 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
73111	Impôts directs locaux	280 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	31 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73154	Droits de place	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	119 189,00	0,00	118 495,00	118 495,00	118 495,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
741121	DSR des communes	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
741127	DNP des communes	7 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
744	FCTVA	4 190,00	0,00	3 695,00	3 695,00	3 695,00
74718	Autres participations Etat	6 799,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	17 200,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 977,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	12 977,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		557 250,83	0,00	583 489,90	583 489,90	583 489,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		557 250,83	0,00	583 489,90	583 489,90	583 489,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	419,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées Cpte résultat	419,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		419,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part hon départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé							4-4 RSA
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européennes	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuin., sports, loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Sennely - Mairie de Sennely - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV	A1.01
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
		IV – ANNEXES	
Article / compte nature [1]	Libellé	01 – OPERATIONS NON VENTILABLES	
			Opérations non ventilables
DEPENSES			0,00
RECETTES			0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02					
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventionné	022 Information, communication, Publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Assemblée délibérante	03			035	038	
			031	032 Conseil éco.,social région./Conseil dav.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco., soc. environ.culture éduc.	Conseils	
						0341 Section éco., sociales et environnem.	0342 Section culture, éducation et se.orts	Autres instances
DEPENSES			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	V	A1.900
--	---	--------

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE		052 FEDER		058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
		DEFENSES	RECETTES	DEFADER	FEAMP	0581 FEAMP		
	DEFENSES	0,00		0,00		0,00		0,00
	RECETTES		0,00		0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1901	

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			221 Collèges	22 Enseignement du second degré		223 Lycées privés
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes reçues		Lycées publics	0,00	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV – ANNEXES	V A1.902
--	--	--------------	-------------

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle			26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28					29	TOTAL DU CHAPITRE
		281	282	Autres services éducatifs et annexes	283	284		
	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	Médecine scolaire	0,00	0,00	Autre service annexe de l'enseignement	0,00
DEPENSES		0,00	0,00					0,00
RECETTES		0,00	0,00					0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	31							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1 903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32			32			32		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1 903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33			34			39			TOTAL DU CHAPITRE
		331	Action culturelle	332	Colonies de vacances	338	Autres activités pour les jeunes	341	Vie sociale et citoyenne	348	
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1 904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Action sociale					
			421			422		
			420	Famille et enfance	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies
				Actions en faveur de la maternité	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES								
					0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
					0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale				TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
	Forfait autonomie	4231 Autres actions de l'évasion	4232 Autres actions pour les personnes âgées	4238 Autres actions pour les personnes âgées		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Évaluation des dépenses entraînées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1 905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	51				Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public	
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		V	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.905	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	55			
					52	53	54	55
					551	552	553	554
					Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage
					0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES				0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	57	Autres actions	58	Autres actions	59	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
DÉPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
REÇEVTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

	IV	
	A1.906	

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	61 Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles		633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et aquo-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	
DEPENSES			0,00	0,00	6311 Laboratoire	6312 Autres	
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

		V	A1.906
IV – ANNEXES			
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE			

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECEITES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine			
				720 Services communs collecte et propriété	721 Collecte et traitement des déchets	721 Actions prévention et sensibilisation	722 Propreté urbaine
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux						74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75				76	77	78	Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transport publics de voyageurs				824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Transports de marchandises						Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						847 Equipements de voie						849 Sécurité routière					
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Vialité hivernale et aléas climatiques	847 Voirie	848 Équipements de voie	849 Sécurité routière									
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00									
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00									

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV	A1.908
--	--	-----------	---------------

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85				86				87				88				TOTAL DU CHAPITRE
		851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865		
DEPENSES	Gares, autres infrastructures routières	0,00	Gares et autres infrastructures ferrov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
									0,00
	DEPENSES								0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte	Llibellé	
nature (1)		01
DEPENSES		Opérations non ventilables
RECETTES		0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02						028					
		020	021	022	023	024	025	026	027	028	Autres moyens généraux		
	Admin. générale de la collectivité	Personnel non ventilé	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aide aux associations	Cimetières et pompes funèbres	Administration générale	Administration générale de l'Etat					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	031 Assemblée délibérante			032 Conseil éco.-social région./Conseil dév.			033 Conseil cult., éduc., env.			034 Conseil éco., soc. environ. culture éduc.			035 Conseil de territoire			038 Autres instances		
		0341	0342	0343	0344	0345	0346	0347	0348	0349	0350	0351	0352	0353	0354	0355	0356	0357	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV
A2.930-5

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE**

IV	A2.932
-----------	---------------

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	20			21			22		
			Ecoles maternelles	211	Enseignement du premier degré	212	Ecoles primaires	213	Classes retrouées	221	Collèges
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

			IV
			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Enseignement supérieur	Cités scolaires	Formation professionnelle				Apprentissage	Formation sanitaire et sociale
				24	251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnaliste personnes	253 Formation certifiantes personnes		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

IV	A2.932
-----------	---------------

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	Autres services éducatifs et annexes	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

			IV
			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte / nature (1)	Libellé	Services communs	Culture						313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			30	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives						
DEPENSES		0,00		0,00		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE
	IV
	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé (1)	33			34			39			TOTAL DU CHAPITRE
		331	332	338	341	348	Autres	Sécurité			
DEPENSES	Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Égalité entre les femmes et les hommes	Autres						
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

		IV
		A.2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailiser les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RM) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					
		420 Services communs	421 Famille et enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	422 Petit enfance
		Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale				TOTAL DU CHAPITRE
		423	423	424	425	
		Personnes âgées	Personnes en difficulté	Personnes handicapées	Autres interventions sociales	
	Forfait autonome	4231	4232	4238	425	
DEPENSES	Autres actions de prévention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	IV	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	IV
			A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE		
	A2.934-4	

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Évaluation des dépenses entraînées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains					515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	Electrification		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2 935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	54	551	552	553	554	555	Habitat (Lo)gement
						Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locaif	Aide à l'accèsion à la propriété	Aide d'accueil des migrants		Logement social
	DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

				IV
				A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral			Autres actions	59 Autres actions d'aménagement	58 Autres actions	59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		56	57 Techno. de l'information et de la comm.	581 Réserves Foncières					
DEPENSES		0,60	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

		IV
		A.9.36

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles		
					631 Agriculture pêche et aquo-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
DEPENSES					6311 Laboratoire	6312 Autres	
RECETTES					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV	A.2.936
IV – ANNEXES		
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 6 – Action économique (suite)				TOTAL DU CHAPITRE
		64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco et éco:sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

		IV
		A.9.37

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	72			
				Actions déchets et propreté urbaine			
				720	721	722	722
					Collecte et traitement des déchets	Collecte et traitement des déchets	Propreté urbaine
				7211	7212	7213	7222
				Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Action propreté urbaine et nettoiement
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

**IV
A2.937**

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A.2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie						76 Préser. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A.9.38

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISSEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

MENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	N	A2.938
--------------------------------------	----------	---------------

nsports

Transactions of the American Mathematical Society

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

THE JOURNAL OF CLIMATE

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

		IV
		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						849 Sécurité routière					
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voie	848 Voirie	849 Sécurité routière	847 Equipements de voie	848 Voirie	849 Sécurité routière
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures				86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

		IV
	B1.1	

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB830071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Emprunts et dettes à l'origine du contrat							Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					490 000,00					
1641 Emprunts en euros (Total)					490 000,00					
SACAISSSE D EPARGNE LOIRE CENTRE CREDIT MUTUEL DU CENTRE N°10278 37055 00020089502	22/12/2014	10/04/2015	F	150 000,00	2,090	2,129	T	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (Total)	04/04/2018	30/06/2018	F	340 000,00	1,220	1,226	T	X Echéance constante	O	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)					0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)			
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00					
1682 Biens à moyen terme négociables (total)				0,00					
1687 Autres dettes (total)				0,00					
Total général				490 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB-1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-535 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1555 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1661 (suite))**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
									Taux d'intérêt	Capital	Charges d'intérêt (16)
Emprunts et dettes au 01/01/N											
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		317 330,41					32 139,86	4 373,66	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		317 330,41					32 139,86	4 373,66	0,00
N°10278 37055 00020089502		0,00	A-1	78 354,58	7,00	F		2 129	10 116,50	1 558,66	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	238 975,83	10,17	F		1,226	22 023,36	2 815,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements requis (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		317 330,41					32 139,86	4 373,66	0,00
											14,70

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****IV**
B1.3**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) {1}	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal {2}	Capital restant du au 01/01/N {3}	Type d'indices {4}	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal {5}	Taux maximal {6}	Coût de sortie {7}	Taux maximal après couverture éventuelle {8}	Niveau du taux à la date de vote du budget {9}	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice {10} l'échéant) {11}	% par type de taux selon le capital restant du
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) {A}													
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple {B}													
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange {C}													
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé {D}													
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 {E}													
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures {F}													
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délinif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux autres opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat, d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat, d'échange et comptabilisés au 788.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						IV
						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits % de l'encours	2 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	317 330,41		0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0	0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turner, swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

	IV	B1.5
--	----	------

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé ⁽⁵⁾	Niveau de taux ⁽⁶⁾	Index	Taux reçu ⁽⁷⁾	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
Taux fixe (total)						0,00	0,0
Taux variable simple (total)						0,00	0,0
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,0
Total						0,00	0,0

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR		Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont
					Intérêts (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Au sein des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00
Au sein des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la partie de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV
B1.6**

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV – ANNEXES	IV B2
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	17-06-2011	
		Durée (en années)	
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	01/01/2000
L	20411 Etat - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	01/01/2000
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	15	01/01/2000
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	01/01/2000
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	01/01/2000
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	01/01/2000
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	01/01/2000
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	01/01/2000
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	3	01/01/2000
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	3	01/01/2000
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	8	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	10	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	8	01/01/2000
L	2184 Mobilier	8	01/01/2000
L	2185 Chéptel	8	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****IV
B3.1****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

	IV	
	B3.2	

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte
	TOTAL			0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte
	TOTAL			0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV
B4**

IV ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – DÉTAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV B5
---	----------

CHAPITRE D'OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)				ICNE de l'exercice	
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer	Capital	Intérêts
Assortis d'intérêts (total)		0,00		0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00		0,00	0,00

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article				<i>Annuité à verser au cours de l'exercice</i>
		<i>Dette en capital à l'origine</i>	<i>Dette en capital au 01/01/N</i>	
8015	Emprunts garantis (1)	146 198,61	49 218,27	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
		(3)		

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

	IV
	B7.1

		IV – ANNEXES																																				
		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN																																				
		IV																																				
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1) <table border="1" data-bbox="250 112 558 2137"> <thead> <tr> <th>Article</th><th></th><th>Créance en capital à l'origine</th><th>Créance en capital au 01/01/N</th><th>Annuité à recevoir au cours de l'exercice</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8026</td><td>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td></tr> <tr> <td>8027</td><td>Subvention à recevoir par annuité</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td></tr> <tr> <td>8028</td><td>Autres engagements reçus</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td> Reçue grevée d'affectation spéciale (2)</td><td></td><td>0,00</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td> Engagements reçus des entreprises</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td></tr> <tr> <td></td><td> A l'exception de ceux reçus des entreprises</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td></tr> </tbody> </table>				Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice	8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00	8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00	8028	Autres engagements reçus					Reçue grevée d'affectation spéciale (2)		0,00			Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00		A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice																																		
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00																																		
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00																																		
8028	Autres engagements reçus																																					
	Reçue grevée d'affectation spéciale (2)		0,00																																			
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00																																		
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00																																		

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantissant l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant d0 au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)			Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00												0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00												0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				146 198,61	49 218,27												2 854,66	7 091,69
TIERS INCONNU	1996 P	OPAC DU LOIRET Rue du Cormier 1ere tranche-10	TIERS INCONNU	64 028,59	21 924,16	5,25	A	F	5,800	F	5,800						1 271,60	3 158,97
TIERS INCONNU	1995 P	OPAC DU LOIRET Rue du Cormier 25me tranche-11	TIERS INCONNU	82 170,02	27 294,11	5,38	A	F	5,800	F	5,800						1 583,06	3 932,72
TOTAL GENERAL					146 198,61	49 218,27										2 854,66	7 091,69	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux l'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés),

	IV	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 583 489,90
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-10 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	IV	B7.6
--	-----------	-------------

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat¹		
									Part investissement	Dont part nette (3) Part totale (2)	Part fonctionnement Part financement Part III
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS						Annuité à verser au cours de l'exercice	IV B7.8
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	
		TOTAL			0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.161-1-2 du CGCT) :

- l'**« Organisme bénéficiaire »** de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique **« Périodicité »** n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne **« Dettes en capital à l'origine »** correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne **« Dettes en capital au 1/1/N »** correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne **« Annuité à verser au cours de l'exercice »** n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.9

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
LISTE DES AUTRES ENREGISTREMENTS REÇUS							
		TOTAL			0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

	IV
	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT. ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

UFB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP).

332-23-1* : Accès temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indéfiniment.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence fixe d'un fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les personnes des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant, moins de 15 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concourt, aux termes de l'article L. 332-10, à son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

343-1-343-3 : Emplois supérieurs : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats ad hoc »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV			
ANNEXES PATRIMONIALES				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats, ou décisions de l'exécutif).
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).
- (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV												
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1												
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE														
DESIGNATION DES ORGANISMES														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</th> <th>Date d'adhésion</th> <th>Mode de participation [1]</th> <th>Montant du financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres organismes de regroupement</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	Date d'adhésion	Mode de participation [1]	Montant du financement	EPCI				Autres organismes de regroupement			
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	Date d'adhésion	Mode de participation [1]	Montant du financement											
EPCI														
Autres organismes de regroupement														

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	
	LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

-soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

-soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : réfugiés à seule autorité financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		32 139,86	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		32 139,86	32 139,86
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 139,86	32 139,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 139,86	12 842,00	33 579,17	78 561,03

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		89 487,91	III
Ressources propres externes de l'année (a)		6 595,00	6 595,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	3 695,00	3 695,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 900,00	2 900,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		82 892,91	82 892,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	78,00	78,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	15 333,00	15 333,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 532,20	5 532,20
28131	Bâtiments publics	60,00	60,00
28132	Bâtiments privés	147,00	147,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 216,80	1 216,80
28138	Autres constructions	2 097,60	2 097,60
28152	Installations de voirie	1 687,00	1 687,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	297,51	297,51
281532	Réseaux d'assainissement	923,58	923,58
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 277,80	1 277,80
28157	Matériel et outillage technique	2 962,92	2 962,92
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 757,26	1 757,26
28182	Matériel de transport	1 696,00	1 696,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	3 737,17	3 737,17
28188	Autres immo. corporelles	6 803,33	6 803,33
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	37 285,74	37 285,74

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
---------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	89 487,91	16 203,00	0,00	30 218,17	135 909,08
---	------------------	------------------	-------------	------------------	-------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1

IV – ANNEXES

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

	IV
IV – ANNEXES	

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	Chapitre
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
			Matériel
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement
			(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	
Matériel		0,00	
Autres		0,00	
			Effort propre de la Région (A – B)
		0,00	(C)
			0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES**SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION**

D2.2

IV – ANNEXES	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Chats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00

Pré-tations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturation internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excéderent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

						IV	
						D3	
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes.)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'entretenissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détaller les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**IV**
D4.1**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
DEPENSES (1)		
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
RECETTES (1)		
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement différentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

		RECETTES (1)	
Article (2)		Libellé (2)	Montant
		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/03/2023

Présenté par Le Maire, Philippe de DREUZY (1),

A Sennely, le 24/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Sennely, le 24/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOUTIN Cyril	
BLEUSE Georges	
BOUQUIN Jean-Jacques	
COLLET Elisabeth	
CORNUAULT Yolande	
COUTAND Patrick	
DE BLOIS Bruno	
DE DREUZY Philippe	
DELIGNY Frédéric	
FOUCAULT Gilles	
GARRIDO Francis	
MARTIN Muriel	
ORLAND Martine	
QUERCY Christine	
VILLEY Séverine	

Certifié exécutoire par Le Maire, Philippe de DREUZY (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2023, et de la publication le 24/03/2023

A Sennely, le 24/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Philippe de DREUZY
Maire de Sennely



République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres :

Absentés	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote :

A l'unanimité

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-06 – Affectation des résultats de l'exercice 2022 pour le budget communal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation ;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent d'exploitation de 148 177,19 €
- Un déficit d'investissement de 33 579,17 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses - 001 Déficit d'investissement reporté	33 579,17 €
Constatant un solde positif de reste à réaliser de	3 361,00 €
Recettes - 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	30 218,17 €

FONCTIONNEMENT

Recettes - 002 Résultat de fonctionnement reporté	117 959,02 €
---	--------------

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



Le Maire,
Philippe de DREUZY

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 15		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-09 – Vote des taux des taxes d'imposition directe pour 2023

Les dispositions des articles 1636B sexies à 1636B undecies et 1639A du code général des impôts permettent au Conseil Municipal de fixer chaque année les taux d'imposition.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de l'année dernière et de ne pas les augmenter pour cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** :

DE RECONDUIRE pour 2023, les taux d'imposition communaux suivants :

- Taxe d'Habitation : 14,42%
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 36,58%
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 69,69%

DE CHARGER Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



Le Maire,
Philippe de DREUZY

COMMUNE : 309 SENNELY
ARRONDISSEMENT : 45 ORLEANS
TRÉSORERIE OU SGC : SGC MEUNG-SUR-LOIRE

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence 2023	Taux plafonds 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023	Taux votés 2023	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023
Taxe foncière bâtie (TFB)	612 301	36,58	117,39	654 300	239 343	36,58	239 343
Taxe foncière non bâties (TFNB)	35 690	69,69	122,68	38 100	26 552	69,69	26 552
Taxe d'habitation (TH)	283 640	14,42	49,27	303 778	43 805	14,42	43 805
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>		>>>	>>>	>>>		
			Total	309 700			

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
Taxe foncière bâties (TFB)		8	10
Taxe foncière non bâties (TFNB)	Produit total souhaité	36,58	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe d'habitation (TH)	309 700 = 1	69,69	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	14,42	

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
>>>	0			3 931	0	0	8 660	12 591

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté + (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés = (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023	Le 20 MARS 2023 Pour la Direction des Finances publiques, ISABELLE GODARD DEVAUJANY DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES	Le 24 10 2023 Pour la Commune, Philippe de DREUZY Maire de Sennely
309 700	12 591	322 291		

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
- b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
- c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)
- d. Locaux industriels

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Dotation pour Mayotte

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi (terres agricoles)
- c. Par la loi (autres)

Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	47,57	118,93	1,54000	117,39
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	46,11	126,10	3,42000	122,68
Taxe d'habitation (TH)	22,98	21,85	57,45	8,18000	49,27
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

3. PRODUITS DES IFER

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres

4. RÉFORMES FISCALES

Taxe d'habitation :

- a. Fraction de TVA nationale (%)
- b. TVA prévisionnelle
- c. Coefficient correcteur

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

- Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :
 - >>>
 - >>>
- Taux maximum :
 - a. National
 - b. Communal

- >>>
- >>>
- >>>
- >>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

26,51

RÉFORME FISCALE : DÉTERMINATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020 et à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

Les articles 41 de la loi n° 2021-1900 de finances initiale pour 2022 et 11 de la loi n° 2022-1157 de finances rectificative pour 2022 ont modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur.

I - RESSOURCES À COMPENSER

Bases communales de TH des résidences principales pour 2020 x Taux de TH 2017*	717 779	x	14,42	=	103 504
dont bases des rôles supplémentaires de TH de 2020 émis jusqu'au 15 novembre 2021.....	0				*Taux de TH de 2017 de la commune et, le cas échéant, des syndicats
+ Allocations compensatrices de TH versées à la commune en 2020 au titre des exonérations compensées.....					10 728
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TH des résidences principales perçu par la commune de 2018 à 2020.....					403
= Ressources communales supprimées par la réforme.....					114 635 A

II - RESSOURCES DE COMPENSATION

Produit net de TFPB perçu par le département en 2020 sur la commune.....					106 973
+ Allocations compensatrices de TFPB versées au département en 2020 pour les exonérations compensées sur la commune.....					91
= Ressources départementales affectées à la commune par la réforme.....					107 064 B

III - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES APRÈS RÉFORME

Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune..					102 402 +
					106 973 =

IV - SUR-OU SOUS-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COEFFICIENT CORRECTEUR

Déférence entre les ressources à compenser et celles transférées du département.....	114 635 A -				107 064 B =
					7 571 D =
Coefficient correcteur = 1 + différences de ressources					
					209 375 C

Si $D > 0$ et $E > 1$, la commune est sous-compensée.
 Si $D < 0$ et $E < 1$, la commune est sur-compensée.
 Le coefficient correcteur ne s'applique pas aux communes sur-compensées avec une différence inférieure en valeur absolue à 10 000 €.

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-10 – Vote des montants de subvention et des conditions de versement aux associations de Sennely pour l'année 2023

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2023 aux associations de Sennely et autres organismes, comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| – Amicale des pompiers | 300 € (art 65748) |
| – Club des Bruyères | 300 € (art 65748) |
| – Le réveil de Sennely | 1 436 € (art 65748) |
| – La Sennelycienne | 600 € (art 65748) |
| – CES foyer Socio-Educatif | 300 € (art 65748) |
| – Association Paroissiale de Sennely | 300 € (art 65748) |
| – Banque alimentaire | 300 € (art 65748) |
| – UCPS | 80 € (art 65748) |
| – Secours Catholique | 100 € (art 65748) |
| – LNA Visa Club | 300 € (art 65748) |
| – Rider VTT Sennely | 300 € (art 65748) |

Ce versement interviendra au mois de juin 2023 si les associations et organismes ont bien transmis leur bilan comptable de l'année 2022 et le prévisionnel 2023 avant le 31 mai 2023.

SLO ✓

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE à l'unanimité** d'attribuer les subventions ci-dessus, sous les conditions de versement indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques

Le Maire,
Philippe de DREUZY



République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Où ont pris part au vote
15	15	15

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 15		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-11 – Vote des dépenses inscrites au compte 623 "Publicité, publications, relations publiques"

La nature 623 relative aux dépenses « Publicité, publications, relations publiques » revêt un caractère imprécis du fait de la grande diversité des dépenses que génère cette activité.

La Chambre Régionale des Comptes recommande aux collectivités locales de procéder à l'adoption par le conseil municipal d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à imputer sur le compte 623 « Publicité, publications, relations publiques ».

Il est donc proposé de prendre en charge au compte 623 les dépenses suivantes :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objet et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que par exemple les diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, jeux du 14 juillet et présentation des vœux de nouvelle année,
- les fleurs, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors de récompenses sportives, culturelles, militaires, jeux du 14 juillet, concours des maisons et village fleuris, autres concours ou lors de réceptions officielles, ou d'obsèques officielles,
- le règlement des factures de société et troupes de spectacles, ou associations et autres frais liés à leurs prestations.
- les feux d'artifice, concerts et manifestations culturelles.
- les frais d'annonces, de publicité et les parutions liés au recrutement de personnel, aux manifestations et locations de divers matériels nécessaires à leur organisation, avis d'obsèques officielles.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023
Reçu en préfecture le 27/03/2023
Publié le
ID : 045-214503096-20230324-2023_11-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE à l'unanimité** d'affecter les dépenses reprises ci-dessus au compte 623 "Publicité, publications, relations publiques" dans la limite des crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



Le Maire,
Philippe de DREUZY

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Voix		
A l'unanimité		
Pour : 15		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 24/03/2023

Et

Publication ou notification du :

24/03/2023

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND
Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND
Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO
Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne
BOUSSIER

2023-12 – Fixation des durées d'amortissement des biens - Plan comptable M57

La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 pour le budget de la Commune implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Ces durées sont établies selon les modalités du tableau annexé à la présente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE à l'unanimité** les durées des amortissements en fonction des catégories de biens au budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



Le Maire,
Philippe de DREUZY

**DURÉE D'AMORTISSEMENT DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES APPLICABLES AU
BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE DE SENNELLY**

Type de biens	COMPTES M57 Commune	LIBELLE COMPTE	DURÉE EN ANNÉES	COMPTES AMORTISSEMENTS
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	202 et 203	Frais d'études, recherches et développement	5	2802 et 2803
Subventions d'équipement versées	204	Subventions d'équipements versées	15	2804
Installations, matériaux et outillages techniques	215	Installation matériel et outillage technique	10	2815
Autres immobilisations corporelles	218	Agencement aménagement divers sur construction Mobilier Véhicules lourds,materiel de transport TTC, véhicules utilitaires véhicules légers, matériel de transport ITI,matériel de bureau et informatique	8 8 10 5	2818

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 15		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt
au Préfet
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2002

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-13 – Application de la fongibilité des crédits pour la nomenclature M57

Le Maire expose qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1er janvier 2023, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application sur le budget principal de la commune.

C'est dans ce cadre que la commune est appelée à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

En effet, la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si le Conseil Municipal l'y a autorisé, de procéder à des versements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5 % maximum des dépenses réelles de la section. Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire mais ne peut s'appliquer aux dépenses de personnel, ni en prélèvement ni en abondement. Au-delà du plafond fixé par le conseil, une décision modificative doit être votée.

Cette disposition permettrait d'amender dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections.

Dans ce cas, le Maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de la plus proche séance dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

En outre, cette décision est transmissible au contrôle budgétaire en préfecture.

5 LO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal *décide à l'unanimité* :

- **D'AUTORISER** le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.
- **D'AUTORISER** le maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques

Le Maire,
Philippe de DREUZY



République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Oui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 15		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND
Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND
Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO
Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne
BOUSSIER

2023-14 – Vote du Budget Primitif 2023 de la Commune

Monsieur le Maire propose l'adoption du Budget Primitif 2023 de la Commune équilibré comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : 701 448,92 €
Recettes : 701 448,92 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 236 754,00 €
Recettes : 236 754,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE à l'unanimité** le Budget Primitif 2023 de la Commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2023

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



Le Maire,
Philippe de DREUZY

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SENNELY
Utilisateur : sennely pastell

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BP2023COMMUNE
Objet :	BP 2023 COMMUNE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgétaires
Identifiant unique :	045-214503096-20230324-BP2023COMMUNE-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	974 o
Nom métier : 045-214503096-20230324-BP2023COMMUNE-BF-1-1_0.xml		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	79 Ko
Nom original : DOCBUDG_21450309600015_045013_BP_2023_28032023000000 COMMUNE_scell__.xml		
Nom métier : 99_BU-045-214503096-20230324-BP2023COMMUNE-BF-1-1_1.xml		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	143.1 Ko
Nom original : 2023_14 _ Vote BP2023 COMMUNE_pref.pdf Nom métier : 99_BU-045-214503096-20230324-BP2023COMMUNE-BF-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 mars 2023 à 14h25min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2023 à 14h25min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2023 à 14h25min40s	Transmis au MI

Acquittement reçu

28 mars 2023 à 14h26min21s

Reçu par le MI le 2023-03-28